



AVIS DE COURSE

O'PEN TOUR 2018 Etape n°1

Samedi 31 mars, Dimanche 1 et Lundi 2 avril 2018

La mention « **[DP]** » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. ORGANISATION

La première étape de l'O'PEN TOUR 2018 est organisée par le CLUB DE VOILE DE CASTELNAUDARY, sur le Lac de la GANGUISE.

Base de la GANGUISE 11410 BELFLOU.

2. RÈGLES

La régata sera régie par :

- 2.1 Les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile (RCV).
- 2.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 2.3 Les règles de la Classe Open Bic
- 2.4 Les règlements fédéraux dont celui du Championnat de Ligue Occitanie de Voile.
- 2.5 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.
- 2.6 Des contrôles inopinés de conformité du matériel et d'équipement de sécurité pourront être effectués à tout moment, tant à terre que sur l'eau, pendant le déroulement de l'épreuve.

2 PUBLICITÉ [DP]

En application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux devront porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe O'pen Bic. , seuls les participants à jour de leur cotisation à la classe peuvent participer.
- 4.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en téléchargeant sur le site www.ganguise.com le formulaire d'inscription et en le renvoyant accompagné des droits d'inscription à :
Club de voile de CASTELNAUDARY, Base nautique de la GANGUISE 11410 BELFLOU.
Tel : 04 68 60 35 68 cv.ganguise@wanadoo.fr

- 4.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- leur licence FFVoile 2018 validée « compétition » ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an
 - une autorisation parentale pour les mineurs (voir bulletin d'inscription)
- 4.4 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.
- 3.4 La preuve de l'appartenance à l'Association de Classe doit être montrée à l'inscription. A défaut, cette adhésion sera possible sur place auprès de la Classe Open Bic (20 €).

4 DROITS À PAYER

Le droit d'entrée est payable au C.V.C. : 30 euros avant le 24 mars 2108.

- Par chèque (issu d'une banque française)
- Par virement sur le compte : Club de voile de CASTELNAUDARY - Banque Populaire du Sud
- IBAN : FR76 1660 7000 3613 6195 5935 391 - BIC : CCBPFRPPPPG

Il comprend :

- Les frais d'inscription,
- Le stockage de la remorque,
- Une invitation au repas des équipages,

5 PROGRAMME

- Samedi 31 mars :
 - 09h00 à 12h00 : Confirmation des inscriptions.
 - 13h00 : Signal d'avertissement pour une ou plusieurs courses.
 - à partir de 19h00 : Repas des équipages.
- Dimanche 1er avril :
 - 10h30 : Signal d'avertissement pour une ou plusieurs courses.
 - Pas de nouvelle course après 18h00.
 - Remise des prix vers 19h00
- Lundi 2 avril :
 - Matinée de réserve.

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi 31 mars 2018 de 09h00 à 12h00.

7 LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type construit définis dans les Instructions de Courses

7.2 L'emplacement de la zone de course est défini dans les Instructions de Courses

8 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Un arbitrage semi direct pourra être mis en place et sera décrit dans les Instructions de course.

9 CLASSEMENT

Trois courses devront être validées pour valider la compétition.

Il y aura 2 catégories d'âge, les U13 (under 13 years old) et les U16 (under 16 years old) et un classement par catégorie: un classement Open Tour.

10 PRIX

Des prix seront distribués comme suit : Coupes, Trophées et prix divers.

11 DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12 COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. **Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.**

13 DROIT A L'IMAGE ET A L'APPARENCE

En participant à l'étape n°1 de L'open tour 2108, le concurrent autorise l'Autorité Organisatrice et les sponsors de celui-ci à utiliser et montrer à tout moment (pendant et après l'épreuve) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de cet évènement et à utiliser gracieusement son image et son nom sur tous matériaux liés au dit évènement.

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Club de voile de CASTELNAUDARY-

Tel : 04 68 60 35 68 –Mail : cv.ganguise@wanadoo.fr

Site www.ganguise.com